

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Jean Marc Reiser - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée professionnel Jean Marc Reiser - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (44731)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Jean Marc Reiser - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (44731)	Jury par défaut	Tous les candidats	8	50	8

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins scolaires	Moyennes annuelles disciplinaires Français Eco droit Anglais Enseignements techno et/ou pro	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bulletins scolaires Fiche Avenir	Appréciations des enseignants Avis du professeur principal Avis du Chef d'établissement	Essentiel
Savoir-être	Bulletins Fiche Avenir Compétences relationnelles	Appréciations des enseignants Avis du professeur principal Avis du Chef d'établissement Présentation, communication verbale et non verbale	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Bulletins scolaire Fiche Avenir Lettre de motivation PFMP ou Stage	Appréciations Appréciations PFMP	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement professionnel Engagement citoyen Associatif sportif	Lettre de motivation CV Participation aux Instances de l'établissement	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Lettre de motivation absente

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Classement par calcul algorithmique basé sur les résultats académiques et les critères retenus sur la Fiche Avenir.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Préparation soignée de la Fiche Avenir.

Participation à la JPO.

Prise de contact avec l'organisme de formation.

Signature :

CORINNE HERZOG,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Jean Marc Reiser